



BULLETIN MUNICIPAL n°56

EDITO

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'action de l'actuel conseil municipal s'achèvera au mois de mars 2014.

L'occasion m'est donnée, dans cet éditto, de remercier celles et ceux qui m'ont accompagné pendant ces 6 dernières années.

Tout d'abord, mes 4 adjoints qui ont su répondre à l'exigence de la tâche qui leur était confiée, les conseillers municipaux, pour leur sérieux, leur investissement et l'excellent travail réalisé dans les différentes commissions ainsi que pour leur présence aux différentes réunions, toujours plus nombreuses.

Les employés communaux qui donnent souvent le meilleur d'eux-mêmes pour répondre aux différentes missions qui leur sont confiées.

Les membres des différentes commissions extracommunautaires et les associations locales qui s'efforcent de maintenir un lien social sur notre commune.

Je n'oublierai pas les jeunes élus qui se sont succédés au sein du Conseil Municipal des Jeunes, leur enthousiasme est communicatif.

Au mois de mars 2014, le suffrage universel désignera non seulement une nouvelle équipe municipale mais aussi les 2 élus qui siègeront au sein de la Communauté de Communes Lembron Val d'Allier.

A tous ceux qui souhaitent s'investir au sein de notre collectivité, je souhaite bonne chance.

Bonne et heureuse année à tous.

Le Maire,
BERTHELOT P.

L'équipe municipale vous souhaite une
bonne et heureuse année 2014 !



Tout espoir est permis !

Il y a un an, nous avons souhaité mettre en relation des personnes ne pouvant plus assumer l'entretien de leur potager et des jeunes, prêts à leur venir en aide.

Aucun volontaire ne s'est manifesté, hélas.....alors que quelques personnes âgées auraient été ravies que ce système fonctionne.

Si vous pouvez donner un peu de votre temps, vous serez les bienvenus.

Par contre, certains d'entre nous, loin de toute récrimination, se sentent impliqués dans la vie de la commune et apportent leurs compétences comme élaguer les branches mortes du figuier au centre commercial, tailler des arbustes place la Croix du Saule ou décorer le village pour les fêtes de Noël. Nous espérons que leur travail sera respecté !

Merci à eux car nous faisons partie, que nous le voulions ou pas, d'une communauté où l'apport de chacun est essentiel.

L'AMBROISIE: une plante indésirable très allergisante



L'ambrosie à feuille d'armoise (*ambrosia artemisiifolia*) dont le pollen a un pouvoir allergénique très élevé, est une plante invasive à combattre. Après avoir colonisé la région Lyonnaise, elle est arrivée en Auvergne. La lutte contre l'ambrosie est devenue une priorité pour tous et la responsabilité de chacun.

C'est une plante herbacée annuelle envahissante originaire d'Amérique du Nord. Elle germe à partir du printemps (avril). La hauteur finale de la plante se situe entre 30cm et 2m suivant l'habitat et l'exposition. Elle fleurit entre juillet et octobre, libérant sur des kilomètres des nuées de grains de pollen responsables de diverses pathologies notamment de l'appareil respiratoire (rhinite, trachéite, asthme) mais aussi conjonctivite, urticaire et eczéma. Près de 10% de la population en serait victime.

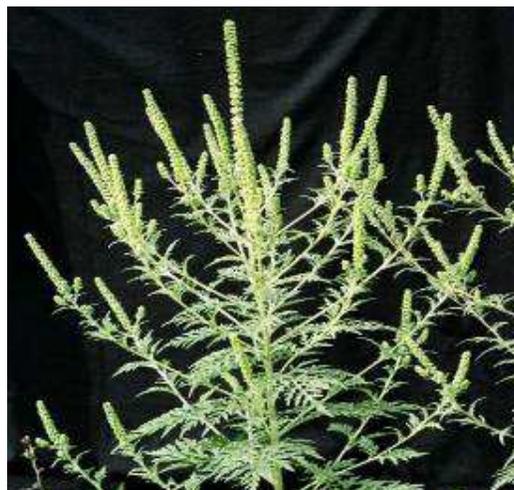
Un arrêté préfectoral a été pris afin de juguler la prolifération de l'ambrosie à feuille d'armoise et de réduire l'exposition de la population à son pollen. Ainsi chacun est tenu de prévenir la pousse des plants d'ambrosie et de détruire les plants déjà développés sur les terrains dont il est responsable (propriétaire, locataire, etc...)

Profitons de l'hiver pour mieux connaître cette plante afin de la reconnaître dès le printemps et de pouvoir l'éradiquer:

Plus d'informations sur : www.ambrosie.info

Référent ambrosie pour la commune de Charbonnier: JF Fary

La présence de l'ambrosie sur le territoire de notre commune doit être signalée en mairie et les plants détruits avant la floraison. C'est une mesure de santé publique.



POINT SUR LES TRAVAUX

En collaboration avec la commission Jeunesse et le Conseil Municipal des Jeunes, la Commission des travaux a proposé au conseil municipal l'implantation d'une aire de jeux au milieu du lotissement La Source. 3 jeux pour des enfants de 4 à 10 ans ont été installés, comme le prévoyait l'étude d'aménagement de bourg réalisée en 2011 ainsi qu'un grillage et un portillon pour sécuriser le parc.



Dans le même temps, le parc des Acacias s'est agrandi avec l'installation d'une balançoire. Les jeux existants ont été déplacés afin que l'ensemble devienne cohérent.

Ce programme de jeux d'un montant de 9 210.00 € H.T. a été financé grâce à une subvention du Conseil Général au titre du F.I.C. de 2 763 €.

Un columbarium, à l'entrée du cimetière, a été créé. Le site comprend 4 cases individuelles et 4 cavurnes, chacune pouvant accueillir 4 urnes. Au centre, un jardin du souvenir a été installé avec une stèle et une table de cérémonie.

Cet ensemble funéraire était demandé par de nombreux habitants de la Commune et devenait nécessaire du fait de l'augmentation incessante des crémations. Malheureusement, les travaux se sont éternisés car des bordures ont été cassées lors du déchargement par le fournisseur. Les ventes de cases et cavurnes peuvent d'ores et déjà être réalisées.



Le Conseil Municipal a souhaité fixer le prix des cases et cavurnes à 475 € pour 30 ans, 600 € pour 50 ans et 120 € pour la pose d'une plaque identifiant le défunt sur la stèle après dispersion des cendres dans le jardin du souvenir.

Enfin, les travaux de réaménagement de la station d'épuration se terminent. La construction des bacs à roseaux pour le traitement des boues est achevée. Les travaux, réalisés par l'entreprise SADE s'élèvent à 257 150.00 € H.T. Ces travaux ont été financés grâce à une subvention du Conseil Général de 30 % ainsi qu'une subvention de l'Agence Loire Bretagne. Ils étaient indispensables pour être en conformité avec la loi et ainsi améliorer le traitement des boues.



STATION D'EPURATION

Grâce aux travaux effectués à la station d'épuration, le traitement des eaux usées est amélioré.

Mais, il nous fait également votre aide car certains produits entraînent des dysfonctionnements dans les réseaux et aux stations de relevage et d'épuration.

Aussi, les produits suivants :

- Tous les produits avec une croix noire sur fond orange.
- Tous les produits pétroliers (White spirit, huiles de vidange, etc..) et les résidus de peinture
- Les lingettes de nettoyage
- L'eau de javel en grande quantité (préférez les pastilles pré dosées)
- Les protections féminines (tampons, serviettes), les cotons-tiges et les préservatifs
- Les huiles de friture

Ne doivent en aucun cas être jetés dans les éviers, lavabos ou WC.

Cela risque de colmater le lit d'infiltration.

LA STATION D'EPURATION N'EST PAS UNE POUBELLE !!

L'Adjoint aux travaux
Sébastien PAULET

INFOS MAIRIE

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes atteignant l'âge de 18 ans. En dehors de ce cas précis, l'inscription sur la liste électorale doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Si vous n'avez jamais été inscrit ou si vous avez déménagé, voici comment procéder :

QUELLES SONT LES CONDITIONS A REMPLIR ?

- Etre âgé de 18 ans et plus.
- Etre de nationalité française.
- Jouir de ses droits civils et civiques.

OU S'INSCRIRE ?

- 1 - soit à la mairie de votre domicile.
- 2 - soit à la mairie de votre résidence (résidence effective et continue d'au moins 6 mois).
- 3 - soit à la mairie de votre assujettissement aux impôts locaux depuis au moins 5 ans.

COMMENT S'INSCRIRE ?

En se rendant à la mairie concernée avec une pièce d'identité récente (passeport ou carte nationale d'identité) et un justificatif de domicile pour le cas 1 et 2 (ou les avis d'imposition des 5 dernières années pour le cas 3)

QUAND S'INSCRIRE ?

Avant le 31 décembre de l'année pour pouvoir voter à partir du 1er mars de l'année suivante.

DROIT DE VOTE D'UN CITOYEN EUROPEEN ?

Un citoyen européen résidant en France peut participer aux élections municipales et européennes dans les mêmes conditions qu'un électeur français. Il doit, pour exercer son droit de vote, être inscrit sur la liste électorale complémentaire avant le 31 décembre de l'année en cours.



Nouvelle année

Le Maire et le Conseil Municipal invitent la population, les nouveaux habitants les présidents de sociétés locales, les enfants, les commerçants et artisans à la cérémonie des vœux qui aura lieu le :

≈ 10 janvier 2014 à 18 heures à la salle polyvalente ≈

Elections municipales : ce qui change

Formalités concernant l'élection municipale :

Une pièce d'identité avec photo (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire) est désormais obligatoire pour chaque électeur.

Une déclaration de candidature en sous-préfecture devient obligatoire pour tous les candidats, dès le 1^{er} tour.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, en présence d'une seule liste, le bulletin comportant un nombre inférieur ou supérieur de candidats qu'il n'y a de conseillers à élire (notamment par ajout ou suppression de noms) sera considéré comme valable. **Les noms des personnes n'ayant pas fait acte de candidature ainsi que les derniers noms en surnuméraires ne seront pas comptés** (article L.257 du code électoral).

Par contre, en présence de plusieurs listes, les bulletins portant des noms différents et dont le total est supérieur au nombre de conseillers à élire seront nuls.

Formalités concernant la désignation des nouveaux conseillers communautaires :

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, aucune liste intercommunale n'est nécessaire. Le bulletin ne doit comporter que la liste des candidats aux élections municipales. En effet, les conseillers communautaires sont désignés au sein du conseil municipal, suivant l'ordre du tableau.

Pour Charbonnier les mines, nous aurons 2 conseillers communautaires (comme décidé en conseil communautaire) : le maire et le 1^{er} adjoint.

Recensement de la population

Deux dates à retenir : **du 16 Janvier 2014 au 15 Février 2014.**

Cette année, tous les habitants de la Commune de CHARBONNIER LES MINES seront recensés.

Dès le 16 janvier 2014, les questionnaires du recensement vous seront distribués. : Une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel pour chaque personne habitant le logement.

Attention, vous n'aurez que jusqu'au 14 février 2014 pour remettre les questionnaires aux deux agents recenseurs.

Votre réponse est très importante. En effet, pour que les résultats soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires.

Grâce à vos réponses, l'INSEE calcule le nombre d'habitants de la Commune et établit des statistiques précises qui permettront ensuite aux élus de mieux adapter les infrastructures (hôpitaux, écoles, etc.....) à vos besoins. Toutes vos réponses sont absolument confidentielles

Les agents recenseurs seront Corinne LUSSU et Hélène COLOMBIER

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contacter la mairie ☎04-73-54-05-24.



Recensement militaire : parcours de citoyenneté

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français (filles et garçons) doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire**. Ils doivent se munir de leur carte d'identité et du livret de famille des parents. Une attestation de recensement leur sera remise.

Le recensement revêt un caractère obligatoire. Il permet aux jeunes gens de participer à la Journée d'Appel à la Défense mais également de s'inscrire aux concours de la fonction publique, à l'examen du code pour la conduite accompagnée et obligatoire pour les inscriptions à tous les examens du brevet aux diplômes universitaires.

Site Internet

Pour rappel, la commune avec l'aide du conseil général a créé un site internet :

www.charbonnier-les-mines.fr

Il est mis à jour régulièrement et contient des infos pratiques, des photos, l'agenda des manifestations et d'autres infos à découvrir.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le conseil municipal des jeunes s'est réuni le dimanche 9 juin 2013 pour une collecte en faveur des restos du cœur, le CMJ a organisé à cette occasion une randonnée sur les communes de Charbonnier les Mines et Moriat.

Deux parcours étaient proposés : 4,800 km et 11,800 km. Pour participer à cette randonnée, les marcheurs devaient apporter des denrées non périssables ainsi que des produits d'hygiène d'une valeur de 5€ minimum. Chaque participant s'est vu remettre un sachet de pâtes de fruits offert par la Confiserie du Lembron de Charbonnier ainsi qu'une bouteille d'eau.



Ce fut un véritable élan de générosité puisque cinquante neuf marcheurs de tout âge étaient présents pour cette manifestation. Les membres du club Amitiés et Loisirs ont organisé également une collecte qui a été remise aux restos du cœur, en plus de ces dons les membres du club avaient préparé des gâteaux pour le retour de la rando. Cette dégustation a été appréciée des participants, le verre de l'amitié a été offert par le conseil municipal des jeunes.

Les responsables du centre des restos du cœur ont remercié l'investissement de tous pour cette collecte importante.



Visite de l'aquarium et du musée de la rivière

Le conseil Municipal des Jeunes accompagné d'élus se sont rendus mercredi 3 juillet 2013 à la maison du Saumon et de la rivière à Brioude où un guide biologiste nous a accueillis et accompagnés pour une visite dans un labyrinthe d'aquariums.

Nous avons pu découvrir plus de 800 poissons représentant plus de 35 espèces différentes peuplant nos rivières Allier et Alagnon : la truite, l'ombre, le barbeau, le silure, la perche, la carpe, le brochet ... et bien évidemment le saumon atlantique.

Au-delà de son rôle de présentation des diverses espèces de poissons des rivières Allier et Alagnon, l'intervenant de l'Aquarium, était soucieux de sensibiliser nos jeunes élus à la protection de l'environnement. Les enfants ont pris conscience de la fragilité des écosystèmes aquatiques et de l'intérêt de les préserver. Ils ont aussi découvert les efforts entrepris par l'homme pour préserver ces milieux et le travail accompli pour l'intégration des populations piscicoles pratiquement disparues, en particulier le saumon atlantique qui a fait la réputation de la ville de Brioude.



De plus, tout en visitant, nous avons pu participer à un jeu éducatif pour trouver le totem, Plampougnit qui protège nos rivières et ses occupants.

Une fois la visite terminée, nous avons fini cette agréable après midi, par un petit goûter pris au bord de la rivière Allier.

INFOS DU C.C.A.S.

INFO : Le don du sang, j'y pense et je le fais !

En juin 2013, le nombre de donneurs était en forte baisse. Pour tous ceux qui, hospitalisés ont besoin de votre sang, nous souhaitons que beaucoup de volontaires se présentent à la prochaine collecte

Vous y pensez depuis longtemps, vous venez d'avoir 18 ans, les malades comptent sur nous

Le don du sang se déroulera à la salle polyvalente de Charbonnier les Mines, **le mercredi 21 mai 2014 de 16h00 à 19h00**. Une collation sera offerte.

Repas des anciens

Le dimanche 19 Janvier 2014, à partir de 11h30, à la salle polyvalente, Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, les membres du C.C.A.S. invitent les anciens de notre commune à un repas festif, animé par un orchestre. Pour celles et ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas participer, un coffret cadeau leur sera porté par les membres du conseil municipal et du C.C.A.S. **le samedi 18 Janvier 2014** à partir de 10h00.

Action médico-sociale

Depuis le 1^{er} juin 2013, toutes les permanences des assistances sociales sont sur RENDEZ-VOUS et ont lieu à l'antenne de Brassac-les-mines, 5 route de Jumeaux les lundis de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30 et les mercredis et vendredis de 9h00 à 12h00.

L'équipe médico-sociale est constituée par :

- Mme BASTET : assistante sociale
- Mme HARRAR : assistante sociale
- Mme PIALOUX : assistante sociale
- Mme HENROTTE : assistante sociale
- Mme CROZET : puéricultrice
- Mme BERNABED : secrétaire médico-sociale
- Mme DELPECH : secrétaire médico-sociale

Nicole LESAIN

En souvenir de nos mineurs

A l'initiative de l'Association de Sauvegarde des Chevalements Les Graves Bayard, une cérémonie avec dépôt de gerbe a eu lieu le Samedi 07 décembre 2013 à 10h00 devant l'emplacement de la pierre commémorative du Puits Saint Alexandre, afin de rendre hommage aux mineurs. Merci à toutes les personnes présentes (élus et population) pour cet hommage.

Une Ludothèque à Charbonnier-les-Mines !!

L'association « les ateliers du chien à 3 pattes » s'associe à la Communauté de Communes du Lembron Val d'Allier et la Mairie pour animer la médiathèque de Charbonnier-les-Mines.

- Qu'est-ce que c'est ?

Un espace jeux ouvert à tous pour profiter et venir découvrir de nouveaux jeux (grands jeux en bois, jeux de sociétés et coopératifs pour tous les âges).

- Comment cela fonctionne ?

Il suffit de prendre une adhésion annuelle de 8 euros pour toute la famille.

Ensuite, vous pouvez, soit venir jouer sur place et/ou soit louer des jeux (1€/jeu) pour une durée d'environ 3 semaines.

- Pour qui ?

Pour tous !! Petits et grands, vous pouvez prendre plaisir à jouer.

- Quand peut-on venir à la Ludothèque ?

Les permanences sont ouvertes une fois par mois.

Les prochaines dates seront communiquées à partir du 10 décembre et affichées sur la porte de la médiathèque.

N'hésitez donc plus à pousser la porte de la médiathèque et venir jouer en famille et entre amis !!

« Ce n'est pas posséder des jeux qui compte, mais bien se donner du temps pour être ensemble sous le prétexte du jeu. » Pascal Deru, animateur jeux.

Renseignements : lesateliersduchien3pattes@live.fr

Bibliothèque

L'arrivée des jours gris = une raison de plus de fréquenter notre petite bibliothèque municipale - se distraire, se détendre, se documenter ...

Tout cela est possible grâce à un choix d'ouvrages très diversifiés. Le bibliobus avec 2 passages par an, les achats annuels (notamment livres en gros caractères), les dons ... enrichissent régulièrement l'éventail proposé.

Rappelons que ce service est gratuit et que les horaires d'ouverture sont :

- **Mercredi de 13h00 à 14h00**
- **Samedi de 14h00 à 15h00**

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler : ☎04.73.54.06.37 et 04.73.54.32.67

Les responsables

Mme LEW, Mme TIXIER et M. MESTRE

LES POMPIERS

Habitants de Charbonnier, vous n'êtes pas sans savoir que le Major José ANASTACIO a quitté ses fonctions de chef de centre pour une retraite plus que méritée.

Après plusieurs réunions avec les représentants du SDIS et de la mairie, craignant pour la fermeture de la caserne, les pompiers de Charbonnier ont trouvé une personne pour prendre la suite : le caporal chef Marc COLOMBIER.

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles personnes volontaires pour porter secours aux habitants. La difficulté, c'est que notre effectif est devenu si petit que nous risquons de louper ou refuser des départs, ce qui rallonge le temps d'intervention en attendant les pompiers de Brassac ou de Saint Germain.

Pour devenir pompier volontaire, il faut avoir entre 16 et 55 ans. Il n'y a plus de taille minimum. Il faut être apte médicalement et demander son casier judiciaire qui doit être vierge.

Par la suite, il y a deux journées de formation d'abord pour les près requis :

- condition physique,
- Test cooper de 12 minutes,
- Endurance musculaire des membres,
- Attestation de natation (50 m) Etablie pour un M.N.S.

Puis une autre formation d'incorporation avec présentation du SDIS 63

Ces formations se font au SDIS ou dans l'agglomération Clermontoise.

Formation : 190 heures (Il y a la possibilité d'être apprenant le temps de la formation)

Le CPI2 de Charbonnier les Mines (centre de premier intervention de niveau 2) est affilié administrativement et opérationnellement au Centre de Secours de Brassac les Mines, dirigé par le Lieutenant Eddie GUINET. Nous sommes plusieurs à être en double affectation avec Brassac ce qui permet de mettre en pratique plus régulièrement sur intervention nos connaissances et savoirs.

En moyenne, les pompiers de Charbonnier les Mines interviennent une centaine de fois par an sur Charbonnier et Moriat.

Vous pouvez vous renseigner auprès du chef de centre, le caporal chef Marc COLOMBIER, au 06.67.32.01.72.

« Les Petits Mineurs » à l'École

Nouvelle rentrée pour les élèves de Charbonnier-les-Mines et de Moriat qui peu dépayés ont retrouvé les anciens et nouveaux enseignants de l'école.



Les enfants ainsi que Mesdames VEZON (Petite et Moyenne Sections), LÖW (Grande Section et CP), HEINRICH (Moyenne et Grande Sections) et Monsieur BERTHELOT (CE1 et CE2) ont souhaité la bienvenue à Mesdames PERRIN (classe de Moyenne et Grande Sections) et MADELON (classe de CM1 et CM2) nouvellement nommées dans l'école.

Les projets ont débuté dès les premières semaines avec la désormais, traditionnelle sortie dans le village de « Nettoyons la Nature ».

Une action bénéfique tant pour les enfants d'un point de vue pédagogique que citoyen. N'oublions pas qu'ils sont les acteurs de demain.

Cette année nous avons associé les classes de maternelle pour une première sensibilisation aux problèmes environnementaux.

Le projet d'école se poursuivant jusqu'en 2014 (je vous en rappelle l'objectif: amener les enfants à une meilleure réussite scolaire et apporter un enrichissement culturel varié), les enseignants ont renouvelé certaines de leurs actions au sein de manifestations sportives dans le cadre de l'USEP (lutte, rollers, épreuves athlétiques) et souhaitent cette année encore faire participer les enfants à un certain nombre d'événements culturels (mini festival du court-métrage, lecture de conte, spectacle) afin de leur apporter une culture riche et hétérogène.



Enfin, nous vous informons que le LOTO au profit de l'école a eu lieu le samedi 16 novembre 2013 à la salle des fêtes de Charbonnier Les Mines.
Merci à tous de votre présence

Nous vous souhaitons à tous et à toutes une très bonne année scolaire.

Mme HEINRICH
Directrice École Des Petits Mineurs.



DES HORAIRES A RETENIR

MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi, jeudi de 14h00 à 16h00
- Vendredi de 14h00 à 18h30
- Mercredi et 1^{er} samedi du mois de 09h00 à 12h00

PLATE FORME DE DECHETS VERTS DE CHARBONNIER

Les habitants de Charbonnier les Mines ont la possibilité d'y déposer leurs déchets verts (pour les troncs d'arbres, le diamètre doit être inférieur à 12 cm)

- Lundi de 09h00 à 12h00
- Vendredi de 14h00 à 18h00

☎ 04-73-54-15-96

DECHETTERIE DE BRASSAC LES MINES

La déchetterie est située dans la zone industrielle de LA PLAIGNE.

Elle est ouverte en hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars) de 08h00 à 18h00 et, en été, (du 1^{er} avril au 30 septembre) de 08h00 à 19h00.

☎ 04-73-54-23-48

LE BUREAU DE POSTE

Le bureau de poste est ouvert

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h45 à 11h30 et de 14h00 à 16h00
- Mercredi et samedi de 8h45 à 11h30

☎ 04.73.54.06.00



Bulletin périodique d'informations municipales

Rédaction : Pascal BERTHELOT, Sébastien PAULET, Laurent LASCOVITCH, Jean-François FARY et les présidents d'associations.

Conception, assemblage : Nicole LESAIN, Marie-Laure JACQUET, Rachel HENRY, Hélène MESTRE et Gilles ZAJIC

Tirage : Centre-com à Issoire

Mairie de Charbonnier les mines - rue de la liberté - 63340 CHARBONNIER LES MINES

Mail : mairie.charbonnier.63340@wanadoo.fr - Tel : 04.73.54.05.24 - Site Internet : www.charbonnier-les-mines.fr

Infos associations

SCRAP' LES MINES, une nouvelle association à Charbonnier les mines



Scrap' les Mines vient de voir le jour sur la Commune de CHARBONNIER LES MINES. Cette association a pour but de rassembler un large public au travers d'ateliers afin d'échanger des idées, des techniques et du savoir-faire liés aux loisirs créatifs, plus particulièrement le scrapbooking mais également la carterie, le home déco, et tous les loisirs créatifs.

Pour des infos supplémentaires, scraplesmines@gmail.com

La Présidente,
ALLIRAND Delphine

Association ADEVAL

Nous voici déjà arrivé à la fin de l'année 2013 et l'heure des bilans a sonné.

Cette année un courrier a été adressé à tous les propriétaires des parcelles, sur les communes de Beaulieu et de Charbonnier Les Mines, qui se situent sur le site archéologique gallo-romain de la Croix de la Pierre. Ce courrier invite les propriétaires à donner leur accord pour que leurs parcelles soient classées dans le cadre des monuments historiques (à notre connaissance quatre parcelles sont classées).

Nous avons informé le nouveau Préfet de Région, Monsieur Michel FUZEAU, de la menace qui pèse sur le site archéologique et pour qu'il intercède auprès des instances nationales culturelles, pour le classement automatique du site par décret du conseil d'état.

Malgré un article paru dans le journal La Montagne du 19 juin 2013 sur le grignotage des terres agricoles, qui préoccupe Monsieur Sébastien GARDETTE, président de la Chambre Départementale d'Agriculture du Puy De Dôme, notre courrier est resté sans réponse.

L'impact de l'implantation d'une carrière de 40 hectares sur des terres agricoles n'est peut-être pas suffisant pour sensibiliser les représentants du monde agricole.

Une assistance peu nombreuse mais de qualité a assisté à notre assemblée générale du 26 septembre 2013 où les échanges furent très riches et très instructifs.

Avec une année 2013 difficile, je reste optimiste pour que 2014 vous apporte joie et bonheur.

Bonne fête de fin d'année.

adeval2009@hotmail.fr

Le président d'ADEVAL
Richard FORMENTI

CLUB AMITIES ET LOISIRS

Après la trêve des vacances, le Club a repris le 3 septembre, toujours beaucoup de monde le mardi pour la belote et le scrabble. Le 22 septembre, notre vente annuelle a remporté un vif succès. Un éventail d'articles confectionnés par les adhérentes : tabliers, pull-overs, chaussettes, écharpes, layette, dentelle au carreau, coussins et pâtisseries.

Très touchés par la présence du Maire et du Président des Associations, nous pouvons encore une fois les remercier. Merci aussi aux fidèles habitants du village qui nous rendent visite chaque année et à tous les adhérentes et adhérents du club. Merci encore aux couturières, tricoteuses, dentellières qui s'investissent tout au long de l'année.

Notre voyage prévu dans les Pyrénées a été annulé suite aux intempéries et remplacé par un séjour de 8 jours dans le pays catalan. Nous étions 52 adhérents à nous rendre à Port Barcarès avec visite guidée à Villefranche de Conflant et ses remparts, promenade en bateau entre l'étang et la mer, visite de Port Leucate avec dégustation au parc à huîtres, visite de Collioure en petit train sur les hauteurs de la ville à la découverte du terroir viticole de Banyuls, une journée entière en Espagne avec une balade en catamaran autour de la baie de Rosas, visite des ruines d'Empurias, l'un des plus grand site archéologique gréco-romain d'Espagne, visite guidée du Palais des rois de Majorque à Perpignan et, bien entendu, nos mémorables soirées dansantes, en somme, un programme chargé mais varié où la bonne humeur a régné tout au long de ce séjour.

Notre interclubs a réuni une centaine de personnes dans une chaude ambiance, le club a offert le goûter.

Le 11 novembre 2013, on s'est retrouvé à la salle polyvalente pour la journée « choucroute ».

Le repas de fin d'année aura lieu le mardi 17 décembre à la salle polyvalente.

Le 10 octobre, s'est tenue la réunion, en mairie, avec le président des associations pour établir le calendrier 2014.

Notre Assemblée générale aura lieu le Dimanche 12 Janvier 2014. Notre concours de belote, réservé aux adhérents ainsi que le repas de printemps auront lieu aussi un dimanche. C'est un bouleversement mais nous sommes conscients que nous ne sommes pas les seuls à utiliser la salle polyvalente, et, pour ne pas pénaliser d'autres associations, un commun accord a été établi.

Merci encore à la Municipalité qui, gracieusement, met la salle à notre disposition tous les mardis.

Bonne année à tous.

La présidente

Monique WASIOLEK



TEAM CHARBO

3^{ème} année pour la TEAM CHARBO où nous intervenons encore auprès des jeunes et des adultes.

Toujours avec la même envie d'animer notre Commune dans la bonne humeur de notre équipe de bénévoles.

Cette année, quelques changements pour les activités et les bénévoles. La TEAM CHARBO propose toujours

-le mardi de 18h00 à 19h30 de la danse pour les ados avec Suzy et Edith

-le mercredi de 15h00 à 16h00 et de 16h00 à 17h00 de la Zumba Kids avec Suzy

-le jeudi soir de 19h30 à 20h30 de la Zumba Adultes avec Edith.

Une nouvelle activité a vu le jour cette année : les ateliers manuels adultes, le jeudi de 17h00 à 20h00 avec Cathy. Toutes les personnes peuvent venir faire partager leur savoir dans le milieu de la couture, tricot, bricolage, fabrication de cartons, etc....

Le Mercredi après midi, des ateliers manuels pour enfants avec Françoise et Carine qui ont rejoint l'équipe de la TEAM CHARBO.

A noter : notre traditionnel gala de danse aura lieu le WE du 31 mai 2014.

Alors si tu veux faire une activité sympa dans une bonne ambiance, viens rejoindre la TEAM CHARBO.

Pour tout renseignement, Nadia BEAUDIER ☎ 06-64-19-48-33.

Inter-village du 14 juillet 2013



COMITE DES FETES

En juillet 2013, nous avons fait notre sortie annuelle au PAL sous un superbe soleil avec cette année un car rempli. Merci aux 62 personnes qui ont participé.

Le 15 septembre, notre vide grenier n'a pas amené énormément d'exposants à cause du mauvais temps. Rendez-vous le 21 septembre 2014 !!!!

Le dimanche 24 novembre a eu lieu notre marché de Noël à la salle polyvalente. Une vingtaine d'exposants sont venus proposer leurs cadeaux.

Le 1^{er} décembre, a eu lieu le très joli spectacle des enfants avec la troupe Léz'arts vivants. Il a été suivi du traditionnel goûter et de l'arrivée du père Noël.

Nous avons pris date pour un marché aux vêtements et jouets le dimanche 2 mars 2014 à la salle polyvalente.

Merci à tous les bénévoles



La présidente
Corinne Iointier

AMICALE LAIQUE

Le concert du 05 juin choisi en faveur des jeunes, n'a pas obtenu le succès escompté. Mais l'excellent groupe DEDALE dont le chanteur n'est autre que celui des VIEILLES VALISES, a emballé le public par leur dynamique prestation et la qualité de leurs musiques et chansons.

Les groupes de gymnastique ont repris début septembre : adultes (avec initiation au hula-hoop) le mardi de 20 H à 21 H et séniors le jeudi de 10 H 30 à 11 H 30. Il est encore possible de s'inscrire en s'adressant à Audrey.

Très bonne participation pour la soirée PAELLA du 05 octobre, animée par le groupe FLAMENCO 63 qui a initié les convives à cette danse.

Les membres du bureau sont toujours à l'écoute de vos suggestions de manifestations futures.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

La Présidente,
Audrey CARPENTIER



ETAT CIVIL 2013

Naissances

9 janvier 2013

Lana, Marie-Josèphe, Lina BATTEUX
Fille de Florand BATTEUX et Céline ROUX
domiciliés 4 rue du Puits Saint-Alexandre

14 avril 2013

Tya-Rose SANTOS
Fille de Geoffrey SANTOS et Gwenaëlle SIMON
domiciliés 13 avenue Gambetta

28 août 2013

Maël BEAUDIER
Fils de Ruben BEAUDIER et Laure GUILLY
domiciliés 6 rue du Puits Saint-Alexandre

3 septembre 2013

Yann, Michel, Jacques BARBE
Fils de Richard BARBE et Candy LONG
domiciliés 4 rue Emile ZOLA

29 septembre 2013

Maxime, René, Hubert ODOUARD
Fils de Sébastien ODOUARD et Eliane DAVID
domiciliés 6 rue de la Source

31 octobre 2013

Ines, Isabelle SOUSA
Fille de Agostinho DE SANTOS SOUSA et Valérie DELMARCHE domiciliés 18 av. de la République

17 novembre 2013

Angie Lilly-Ambre Christiane GLADEL
Fille de Sébastien GLADEL et de Harmonie LE CAM
domiciliés 16 Place du 1^{er} Mai

26 novembre 2013

Raphaël Antonio CARVALHO
Fils de David CARVALHO et de Marilynne WOJTOWICZ domiciliés 9 Rue de la Source



Mariages

25 mai 2013

Michel FRAYSSINET et Catherine BONNEFONT

6 juillet 2013

Julien FLORENTIN et Sylvia BONNAFOUX

15 juin 2013

Adrian BARDOTTI et Claire CATHAUD

14 septembre 2013

Loïc RONDINEAU et Lorriane GANNAT

22 juin 2013

Loïc NOIREL et Aurélie BONHOMME

14 septembre 2013

Sébastien BERNARDI et Alizée SANTARPIA

22 juin 2013

Mickaël GUERAUD et Mélanie OLIVIER



Décès

11 mai 2013

Jaroslav ZAJIC

03 juillet 2013

Grazietta LUSSU née CICALO

23 août 2013

Jacques AUDINET

16 mai 2013

Marcelle BONNAFOUX née JAYAT

06 Juillet 2013

Henri NAY

14 octobre 2013

Corinne PAGE

4 juin 2013

Raoul TIXIER

22 Juillet 2013

Jules MALFREYT

26 octobre 2013

Slavko KELC

8 juin 2013

Christine ROHET née PUNGARTNIK

7 août 2013

Marguerite BONNAFOUX née FLEURANT

08 novembre 2013

Stéphanie VIGOUROUX née NOVAK